

Avis de modification du tarif des Déchets solides du comté de Montgomery

À compter du **1er juillet 2025**, de nouvelles redevances de base et supplémentaires entreront en vigueur pour tous les propriétaires afin de garantir la continuité de la qualité des services.

Les redevances d'avantage du système font partie de vos frais de déchets solides du comté, qui figurent sur votre facture annuelle d'impôts fonciers. Les frais varient selon qu'il s'agit de propriétés résidentielles ou non résidentielles, avec des frais supplémentaires pour la collecte en bordure de rue, les districts d'aspiration de feuilles et les municipalités. Ces frais sont révisés chaque année et fixés pour couvrir les coûts nécessaires aux programmes et aux installations de gestion des déchets solides.

L'augmentation des redevances d'avantage du système servira à financer la prestation continue des services de gestion des déchets solides.

Cela inclut le financement de:

- L'exploitation des programmes et installations d'élimination des déchets solides
- L'entretien et les opérations de l'infrastructure de collecte
- Les programmes de réduction des déchets
- L'éducation du public et la sensibilisation au sujet des déchets et du recyclage
- Le service de la dette sur les projets d'investissement
- Le suivi et la conformité en matière de recyclage
- L'administration du programme et le personnel

Le comté reconnaît que le tarif représente une augmentation significative par rapport à l'année précédente. Cette hausse reflète le besoin de remplacer et de réparer les équipements essentiels de l'usine de valorisation énergétique des déchets et de la station de transfert. Ces installations protègent la sécurité publique, la santé publique et l'environnement en assurant un système fiable de gestion des déchets solides.



Pour consulter vos frais de déchets solides, [cliquez ici](#).



Pour consulter votre facture d'impôt foncier, [cliquez ici](#).



Pour toute question concernant vos frais de déchets solides, veuillez contacter Ermias Kifle, Responsable de la facturation, par e-mail à SbcInquiries@MontgomeryCountyMD.gov ou par téléphone au 240-777-6441.



Pour plus d'informations sur les frais de déchets solides, veuillez visiter MontgomeryCountyMD.gov/solid-waste-charge

